A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours)* :

☞ **1 exemplaire** du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

☞ **2 exemplaires** du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

cerfa n° 10113 *04

DP
EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

(I) ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

Raison sociale : ADREXO(139)
Adresse : rue de la Grande Epine
ZI de la Basse Seine 21
Code postal : 7 6 8 0 0 Ville : ST ETIENNE DU ROUVRAY
SIRET de l'établissement : 3 1 5 5 4 9 3 5 2 0 2 8 4 5
Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso*
Numéro de convention collective (IDCC) : 7 3 1 1 *Mention indispensable*

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : 1
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 1 9 / 1 1 / 2 0 1 0

(Suite au verso)

(II) COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL
Ne cocher qu'une case

- Collège unique ☐
- 1er collège : ouvriers, employés ☒
- 2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☒
- Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)

- Ouvriers 1 ☒
- Employés 2 ☒
- Techniciens 3 ☒
- Agents de maîtrise 4 ☒
- Ingénieurs 5 ☐
- Cadres 6 ☐
- Autres : *(préciser)* 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes…

(III) RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 5 / 0 2 / 2 0 1 6
Horaire d'ouverture du scrutin : ___ Horaire de clôture du scrutin : ___
Y a-t-il eu carence de candidatures ? *(cocher)* ☐ *Oui* ☒ *Non*

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 144
B. Nombre de votants B = 87
C. Bulletins blancs ou nuls C = 7
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 80

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{144}{2} = 72$$

☐ Non si D est inférieur à E
☒ Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 2
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 3
Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{80}{3} = 26.67$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint									
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
	1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	12	13
BOUQUET JEAN LOUIS	H	CFDT		36	36	108	3	36	1				Elu	
LEVILLAIN NATHALIE	F	CFDT		36	36	108	3	36	1	18				
RAMOS SANDRINE	F	CFDT		36	36	108	3	36	1	18				
BEDEL SYLVIANE	F	CFTC		44	44	132	3	44	1				Elu	
BOUST SANDRINE	F	CFTC		44	44	132	3	44	1	22			Elu	
SCHUEREMANS EDDY	H	CFTC		44	44	132	3	44	1	22				

(IV) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
SOUFFLE REGIS	FO	
CONESSA	CGC	
BLONDEAU Sylvain	CFTC avec réserves	
Tricot Olivier	CAT	
[illegible]	CFTC	

(V) Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° __ / __

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours)* :

☞ **1 exemplaire** du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

☞ **2 exemplaires** du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 10113 *04

DP
EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur **www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr**
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

(I) ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

Raison sociale : ADREXO(139)
Adresse : rue de la Grande Epine
ZI de la Basse Seine 21
Code postal : 7 6 8 0 0 Ville : ST ETIENNE DU ROUVRAY
SIRET de l'établissement : 3 1 5 | 5 4 9 | 3 5 2 | 0 2 8 4 5
Autres établissements concernés par l'élection : ***Liste à compléter au verso***
Numéro de convention collective (IDCC) : 7 3 1 1 ***Mention indispensable***

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : 1
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 1 9 / 1 1 / 2 0 1 0

(Suite au verso)

(II) COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : ***Ne cocher qu'une case***

- Collège unique ☐
- 1er collège : ouvriers, employés ☒
- 2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☑
- Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*

- Ouvriers 1 ☒
- Employés 2 ☒
- Techniciens 3 ☒
- Agents de maîtrise 4 ☒
- Ingénieurs 5 ☐
- Cadres 6 ☐
- Autres : *(préciser)* ____ 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes…

(III) RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 5 / 0 2 / 2 0 1 6
Horaire d'ouverture du scrutin : ___ h ___ Horaire de clôture du scrutin : ___ h ___
Y a-t-il eu carence de candidatures ? *(cocher)* ☐ *Oui* ☒ *Non*

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 144
B. Nombre de votants B = 87
C. Bulletins blancs ou nuls C = 5
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 82

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{144}{2} = 72$$

☐ Non si D est inférieur à E
☒ Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 2
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 3
Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{82}{3} = 27.33$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste).* Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste V = T/N *(2 décimales)*	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = V/G	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne ; pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport V/(K+1) jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
										1er siège	2ème siège	3ème siège		
	1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
LEDUC JACQUES	H	CFDT		36	36	108	3	36	1				Elu	
BODA JEAN MARC	H	CFDT		36	36	108	3	36	1	18				
VARIN CATHERINE	F	CFDT		36	36	108	3	36	1	18				
LEPONT MARIANNE	F	CFTC		46	46	138	3	46	1				Elu	
LEPONT PATRICK	H	CFTC		46	46	138	3	46	1	23			Elu	
TOMAT MARC	H	CFTC		46	46	138	3	46	1	23				

(IV) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
SOUALLE REGIS	FO	
COMBES [illegible]	CGC	
BOUTABIA [illegible]	CFTC [illegible]	
Michel Diaz	CFE	
Mado	CFTC	

(V) Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° __/__

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».